



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT
ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.
GÉNÉRALE

CRF(LIX)/4
19 septembre 2025

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION
Du 27 au 31 octobre 2025
Panama (Panama)

ÉVALUATION A POSTERIORI

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Projet PD 741/14 Rev.3 (F)

**Renforcement des capacités à assurer la gestion durable des forêts tropicales
sclérophylles du littoral nord du Pérou**

**Préparé par
Maria Soledad (Marysol) Jaime-Arteaga - Consultante**

Septembre 2025

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente évaluation a posteriori examine la viabilité à long terme ainsi que les incidences d'une intervention visant à mettre fin à la dégradation critique des forêts tropicales sclérophylles au Pérou. Conduite six ans après la clôture du projet (2017-2019), notre analyse va au-delà de simplement examiner la réalisation des produits pour déterminer si l'action de renforcement des capacités a entraîné des changements durables au niveau des forêts et des communautés. Le projet a été mis en œuvre par l'Association pour la recherche et le développement intégrés (*Association for Integrated Research and Development*, AIDER), une organisation non gouvernementale, en partenariat avec le Service national des forêts et de la faune sauvage du Pérou (SERFOR) et les autorités régionales des départements de Tumbes, Piura et Lambayeque, moyennant un budget total de 989 038 dollars.

L'évaluation a mis au jour une dichotomie frappante: la mise en œuvre irréprochable du projet n'a pas réussi à susciter un changement transformateur. Bien que le projet ait réalisé tous les produits escomptés (formation, manuels et comités multipartites), il n'a pas réussi à surmonter les obstacles profondément enracinés sur les plans économique et de la gouvernance. En effet, six années plus tard, les facteurs de la déforestation restent puissants, les avantages générés n'ont pas été pérennisés et les effets du projet sur le couvert forestier ou les moyens de subsistance des communautés sont minimes.

Arrière-plan et contexte du projet

Le projet a été mis en œuvre en réponse à une grave crise environnementale. Au Pérou, les forêts tropicales sèches, qui figurent au nombre des écosystèmes les plus menacés d'Amérique latine, avaient déjà perdu plus de 40 % de leur couverture d'origine dans le nord du pays en 2017. En raison de l'exploitation forestière illégale, de l'expansion agricole pour les cultures d'exportation lucratives (mangues, agrumes) et du surpâturage, les taux annuels de déforestation y dépassaient 20 000 hectares rien que dans le département de Piura. Toutes ces pressions ont été exacerbées par la fragmentation systémique de la gouvernance qui a fait suite à la décentralisation, laissant les autorités régionales dépourvues des financements et capacités suffisants pour faire respecter la loi. D'un point de vue logique, la théorie du changement du projet était solide: afin de réduire la dégradation et d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, il s'agissait de renforcer les capacités des parties prenantes en matière de gestion durable des forêts (GDF) à travers la coordination institutionnelle, la formation des communautés et le partage des connaissances.

Contexte géographique et socio-économique

Le projet a été mis en œuvre dans les départements de Tumbes, Piura et Lambayeque, une région qui couvre environ 3,3 millions d'hectares de forêt sèche. On estime que 74 000 familles à faible revenu dépendent entièrement de ces écosystèmes pour leur subsistance, notamment pour le bois d'œuvre, le bois de chauffage et les produits forestiers non ligneux, les femmes jouant un rôle central, mais sous-évalué sur le plan économique. Le contexte est marqué par une forte disparité économique: les revenus à court terme tirés de la conversion des forêts en terres agricoles ou de la production de charbon de bois dépassent largement les revenus financiers provenant des moyens de subsistance durables liés à la forêt. Cette réalité, associée à la fragilité institutionnelle et à la pauvreté, a créé un contexte extrêmement difficile pour la conservation.

Stratégie

Le projet a mis en œuvre une stratégie de type global reposant sur quatre piliers, conçue pour transformer la gouvernance et la valeur des forêts:

- Renforcement de la gouvernance: amélioration des capacités techniques/réglementaires des autorités et mise en place de plateformes de dialogue multipartites (CGFFS).
- Renforcement des capacités: recours à une méthodologie «d'apprentissage par la pratique» pour former les fonctionnaires et les communautés aux techniques de la gestion durable des forêts.
- Gestion des connaissances: élaboration et diffusion de manuels techniques, de guides et de campagnes de sensibilisation.

- Intégration et durabilité: action visant à intégrer les acquis dans aux systèmes gouvernementaux et à faire la démonstration des pratiques durables aux communautés.

Mission de l'évaluation a posteriori

Pour cette évaluation a posteriori, nous avons mis en œuvre une approche rigoureuse associant plusieurs méthodes reposant sur les critères OCDE-CAD¹ (Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Pérennisation). Cette méthodologie a privilégié la triangulation des données, la vérification croisée des éléments probants issus de la documentation du projet, des visites de terrain dans les trois départements et de multiples entretiens avec des représentants des autorités, des membres des communautés et des responsables de la mise en œuvre du projet. La question centrale qui a guidé la mission était la suivante: «Mais cela a-t-il duré?»

Mise en œuvre du projet

Le projet a été couronné de succès sur le plan opérationnel, faisant preuve d'une grande efficacité et cohérence en délivrant la plupart des produits escomptés dans les délais et dans les limites du budget. Il a atteint ses objectifs immédiats, à savoir former des fonctionnaires, promouvoir des plateformes de dialogue, publier des supports d'information et mener des campagnes de sensibilisation créatives. Une collaboration étroite avec les dirigeants locaux et des actions de sensibilisation innovantes, telles que la bande dessinée *Algarrobito*, ont été des facteurs de réussite qui ont favorisé la participation et amélioré l'image de la forêt sèche.

Cependant, il convient d'opérer une distinction fondamentale le fait d'avoir réalisé ces produits et celui d'avoir obtenu des acquis durables et des effets transformateurs. L'évaluation a en effet révélé que ces activités ne s'étaient pas systématiquement traduites par des améliorations durables au niveau de la gouvernance forestière, des pratiques communautaires ou de la réduction de la déforestation. Plusieurs limites sont apparues, notamment une portée trop ambitieuse du projet faisant que certains de ses produits, comme le système d'information forestière, sont restés incomplets, et un manque de soutien pour le suivi des projets pilotes d'éco-entreprises, ce qui les a empêchés de rivaliser avec des changements d'utilisation des terres plus lucratifs, comme la culture de la mangue. En outre, il manque des preuves vérifiables de l'adoption généralisée de pratiques durables par les communautés ou de la portée significative des campagnes de sensibilisation.

Les causes profondes de ces lacunes ne résultent pas d'une mise en œuvre défailante, mais des obstacles systémiques profonds qui échappent au contrôle du projet. Il s'agit notamment d'un taux de rotation élevé du personnel au sein des institutions, d'un sous-financement chronique des autorités régionales, de forces du marché trop puissantes et d'un processus de décentralisation politique incomplet. En conséquence, bien que le projet ait réussi à efficacement semer les graines du changement en jetant les bases du renforcement des capacités et de la sensibilisation, son efficacité a au final été limitée du fait de sa portée et de son calendrier restreints. L'initiative n'avait pas de stratégie pour garantir que ces graines puissent prendre racine dans le sol inculte des structures économiques et de gouvernance en place, ce qui a conduit à des gains institutionnels fragiles et à une dépendance accrue et imprévue à l'agence d'exécution du projet (AIDER) plutôt qu'aux capacités des autorités à fonctionner en autonomie.

Financement du projet

Le projet, cofinancé à la fois par l'OIBT et l'agence nationale chargée de l'exécution du projet, AIDER, a été mis en œuvre avec un budget total de 989 038 \$EU. L'OIBT a fourni une contribution de 437 630 \$EU (44,2 %

¹ Les critères OCDE-DAC constituent le cadre normalisé d'évaluation fixé par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et le Comité d'aide au développement (CAD). Ils fournissent une structure servant à évaluer les interventions de développement sur la base de cinq aspects: la Pertinence (l'adéquation des objectifs au contexte et aux besoins); l'Efficacité (la réalisation des objectifs); l'Efficience (comment les ressources économiques sont converties en résultats); l'Impact (les effets favorables et délétères à long terme); et la Pérennisation (la pérennité des avantages à l'issue de l'aide).

du total) destinée à financer les activités essentielles à la mise en œuvre, tandis qu'AIDER a contribué le financement de contrepartie d'un montant de 551 408 \$EU (55,8 %). La majeure partie de la contribution de l'OIBT a été gérée par AIDER pour mener à bien des actions de terrain – renforcement des capacités, mobilisation des parties prenantes et mesures de conservation sur le terrain – permettant une mise en œuvre adaptative et sensible au contexte tout en restant dans le cadre des orientations opérationnelles de l'OIBT.

Du point de vue de la redevabilité, l'exécution financière du projet est clairement un point fort. Les trois audits financiers internes inclus dans l'examen n'ont révélé aucune non-conformité, ce qui indique une conformité totale aux procédures financières convenues et des contrôles internes rigoureux tout au long de la mise en œuvre. Ce bilan d'audit irréprochable renforce la transparence et la crédibilité du projet: il démontre que les ressources ont été dépensées et consignées de manière appropriée, renforce la confiance des donateurs et des partenaires, et fournit une base budgétaire fiable pour les initiatives de suivi.

Enseignements tirés du projet

Le projet a permis de tirer des enseignements essentiels et transférables en matière de conservation des forêts sèches:

- Une approche de type global est nécessaire, mais insuffisante: il est essentiel de prévoir une stratégie multiforme, mais qui doit être contextualisée en détail; un modèle unique ne peut pas s'appliquer à toutes les régions, car les facteurs régionaux varient.
- La gouvernance nécessite plus que des comités: la mise en place de plateformes participatives n'est qu'une première étape; leur fonctionnalité à long terme dépend de mandats officiels et de lignes budgétaires pérennes au sein des structures gouvernementales.
- Il convient de se méfier du piège de la dépendance aux ONG: les projets qui s'appuient sur une ONG de mise en œuvre hautement compétente risquent d'affaiblir d'autant les institutions publiques et de créer des systèmes parallèles non viables.
- Le paradoxe du cycle de projet: les changements comportementaux et institutionnels complexes nécessitent des décennies, et non un cycle de projet d'une durée de 30 mois. Un financement de court terme incite à rendre compte des activités plutôt qu'à obtenir un impact durable.
- Les incitations économiques ne sont pas négociables: il ne sert à rien d'apporter des connaissances et des compétences sans s'attaquer au calcul économique fondamental qui fait que la déforestation est plus rentable que la conservation pour les communautés locales.

Conclusions

Le projet s'est révélé tout à fait pertinent et efficace sur le plan opérationnel, en réalisant les produits escomptés et en étant en harmonie avec les priorités nationales. Cependant, son efficacité, son impact et sa pérennité ont été limités en termes de réduction directe de la déforestation ou d'une amélioration durable des moyens de subsistance locaux au cours de son cycle de vie. L'accent mis sur le renforcement des capacités, bien que nécessaire, n'a pas suffi à modifier les facteurs économiques et de gouvernance profondément enracinés qui sont à l'origine de la dégradation des forêts.

Il convient de noter que le projet a joué un rôle catalyseur essentiel pour les actions futures. Bien que la mobilisation de financements n'était pas un objectif explicite, l'initiative a réussi à mieux faire connaître les forêts sèches et à renforcer des partenariats clés, créant ainsi des conditions propices à des investissements et à des arrangements institutionnels ultérieurs. Cet héritage fondamental est corroboré par les résultats concrets obtenus après la clôture du projet, notamment le lancement du projet de conservation des forêts sèches dans le cadre du cycle d'investissement du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) appelé FEM-7 (2021-2026) impliquant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ainsi que des institutions péruviennes, sans oublier les contrats d'administration de 2021 en vertu desquels le Service national des aires naturelles protégées par l'État (SERNANP) a délégué à AIDER la gestion de trois aires protégées: le Parc national Cerros de Amotape, la Réserve nationale de Tumbes et la Réserve de chasse El Angolo. Bien que l'on ne dispose d'aucun élément publiquement accessible attestant de la mise en œuvre du partenariat REDD+ proposé, le projet a sans aucun doute contribué à placer le programme de protection des forêts sèches en position de saisir des opportunités

ultérieures de financement et de gouvernance, démontrant ainsi que son incidence principale a été de nature stratégique et catalytique plutôt que directe et environnementale.

- Pertinence: la conception du projet a répondu à des besoins étayés et s'est montrée conforme aux priorités nationales et à celles de l'OIBT.
- Efficacité: le projet a réalisé tous ses produits (formation dispensée, manuels produits, comités formés).
- Impact et pérennisation: le projet n'a pas atteint son objectif principal. Les facteurs de déforestation continuent de sévir. Les progrès en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités se sont avérés fragiles et se sont effondrés après la fin du soutien externe, ce en raison d'un manque d'incitations économiques intégrées, d'appropriation politique et de financement durable. Le projet a certes permis de construire une maison, mais sur des fondations instables, en raison d'obstacles systémiques non résolus.

Recommandations

Toute future intervention doit être radicalement repensée afin de s'attaquer aux causes profondes de l'échec.

- Concernant une phase consécutive: toute nouvelle initiative doit être subordonnée à l'obtention d'un cofinancement officiel et de mandats gouvernementaux. Elle doit prendre la forme d'un programme de sept à dix ans axé sur la création de moyens de subsistance alternatifs évolutifs et axés sur le marché, qui concurrencent directement les revenus tirés de la déforestation et aillent au-delà de démonstrations pilotes.
- Concernant l'agence d'exécution du projet (AIDER): son rôle doit passer de celui d'exécutant à celui de facilitateur d'un changement systémique. Cela implique de renforcer l'autonomie des partenaires locaux, d'institutionnaliser les connaissances au niveau des protocoles gouvernementaux et d'adopter un système rigoureux de suivi et d'évaluation reposant sur les résultats afin de suivre des indicateurs tels que la superficie en gestion durable ou encore l'augmentation des revenus tirés de la forêt.
- Concernant l'OIBT: les paradigmes de financement doivent changer. L'OIBT devrait exiger des analyses approfondies des risques liés à l'économie politique et aux moteurs du marché au stade de la formulation d'un projet. Elle doit encourager les modèles qui prévoient des subventions aux organisations locales et faire respecter des accords de pérennisation juridiquement contraignants avec les partenaires gouvernementaux avant la mise en œuvre. Pour pouvoir surmonter les défis uniques à ces écosystèmes, il est essentiel de créer un créneau de financement dédié aux forêts sèches, avec des délais plus longs et des indicateurs adaptés.

Fondamentalement, le succès d'une intervention de conservation dépend de la capacité à faire de la gestion durable des forêts une stratégie de moyens d'existence qui soient financièrement compétitifs. Cela nécessite une refonte globale qui privilégie les incitations économiques, les échéances à long terme et une véritable appropriation par les pouvoirs publics dès le départ.

Appendice 2

Réponse de la direction à l'évaluation a posteriori de l'OIBT
Intitulé du projet: Renforcement des capacités pour assurer la gestion durable des forêts tropicales sclérophylles sur le littoral nord du Pérou
N° de projet: Projet PD 741/14 Rev.3 (F)
A) Réponse générale à l'évaluation a posteriori:
<p>De manière générale, le rapport d'évaluation a posteriori est complet et formule des recommandations pertinentes. Sa structure est cohérente, mais il serait souhaitable d'en raccourcir certaines parties afin qu'il ne dépasse pas 35 pages (il en compte actuellement 81). La méthodologie a permis de donner une perspective générale sur l'impact du projet, mais compte tenu de la complexité du contexte et des caractéristiques spécifiques du projet (objectif de renforcement des capacités), des outils spécifiques permettant de mesurer les effets du renforcement des capacités et de la sensibilisation (par exemple, les changements d'attitude) pourraient renforcer la méthodologie d'évaluation. Une évaluation menée au terme de six ans de mise en œuvre du projet a également posé des difficultés s'agissant de recueillir des éléments de preuve et de déterminer le lien de causalité entre les activités du projet et les résultats et changements, ce qui pourrait avoir eu une incidence sur les résultats et les conclusions de l'évaluation.</p>

Recommandations du rapport d'évaluation a posteriori*	B) Réponse aux recommandations (par ex., 'accepte', 'accepte en partie' ou 'rejette' – apporter des précisions)
<p>Recommandation 1</p> <p><i>Intégrer une conception tenant compte des risques et des enjeux politiques: dans leur conception, les futurs projets devraient compléter leur forte orientation politique par une analyse des risques détaillée et propre au contexte. Au stade de la formulation, AIDER devrait mener des analyses structurées de l'économie politique et des parties prenantes afin de cartographier explicitement les dynamiques de pouvoir, les intérêts particuliers et les potentiels obstacles tels que les changements politiques, les conflits interinstitutionnels ou la corruption. Cela permettra d'intégrer dès le départ de robustes stratégies d'atténuation.</i></p> <p><i>Par exemple, une conception prévoyant des modalités de mise en œuvre flexibles peut s'adapter à l'évolution des priorités locales ou des structures gouvernementales. En outre, la pérennisation devrait être intégrée dans l'ADN du projet à travers des mécanismes de pérennisation conçus conjointement, tels que des accords de financement de contrepartie avec les autorités régionales pour les activités postérieures au projet ou des modèles d'activité commerciale pour les entreprises communautaires qui soient axés sur les produits forestiers non ligneux, ce afin de veiller à ce que les interventions continuent d'être créatrices de valeur bien au-delà de la période de financement.</i></p>	<p>Accepte. AIDER procède toujours à une analyse des parties prenantes lors de la phase de formulation d'un projet de même qu'elle définit et met en œuvre des stratégies d'atténuation des risques. Néanmoins, la dynamique politique des politiques et des autorités régionales (à l'échelon infranational) pose, à l'achèvement du projet, des défis majeurs s'agissant de pérenniser les activités et les propositions transférées par les projets, en particulier celles liées aux obstacles structurels et/ou systémiques. En ce sens, AIDER tient à continuer de renforcer ses procédures d'analyse des risques dans la conception d'un projet, en particulier en ce qui concerne les questions politiques et socio-économiques.</p>

Recommandation 2

Institutionnaliser les connaissances pour assurer un héritage pérenne: afin de veiller à ce que l'héritage des projets perdure au-delà des cycles politiques et financiers, AIDER devrait passer de la production de rapports à l'institutionnalisation active des connaissances et des systèmes. Cela implique de codifier les méthodologies, les outils et les enseignements tirés qui ont fait leurs preuves sous la forme de procédures opératoires normalisées (PON) claires, des guides de bonnes pratiques et des programmes de formation. Ces ressources devraient être officiellement transférées et intégrées dans les cadres opérationnels des partenaires clés, tels que les unités techniques des autorités régionales et les organisations de la société civile. Parallèlement, AIDER devrait identifier et entretenir un réseau de «défenseurs» à plusieurs niveaux – des leaders communautaires aux techniciens de niveau intermédiaire – qui sont équipés et motivés pour défendre et poursuivre le travail, créant ainsi un écosystème décentralisé et résilient permettant d'assurer un impact durable.

Accepte. AIDER procède actuellement à la mise en place de son Unité de gestion des connaissances et cette recommandation apporte des éléments intéressants à prendre en considération dans le cadre de ce processus institutionnel. AIDER a de l'expérience en matière de formation de promoteurs communautaires et de techniciens locaux chargés de transférer des propositions de projet d'AIDER à leur achèvement, une stratégie qui pourrait être institutionnalisée dans le cadre d'une approche programmatique. L'Unité de planification, de suivi et d'évaluation d'AIDER sait comment élaboration des PON et apporte son soutien à la mise en place complète de l'Unité de gestion des connaissances. Si nous reconnaissons l'importance de transférer les cadres de gestion aux partenaires locaux tels que les autorités régionales, il faut toutefois tenir compte du fait que leur mise en place officielle échappe la plupart du temps au contrôle direct des responsables de la mise en œuvre des projets de la société civile.

<p>Recommandation 3</p> <p><i>Intégrer la gestion adaptative à travers un cadre rigoureux de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA): un SEA dédié doit être un élément non négociable de la mise en place du projet, allant au-delà du simple suivi des activités pour en mesurer les retombées tangibles. Cela commence par la création d'un référentiel quantitatif à partir de données vérifiables (par exemple, des images satellites pour le couvert forestier, des enquêtes auprès des ménages pour les indicateurs socio-économiques) à l'aune duquel il est possible d'évaluer les progrès de manière rigoureuse. Le cadre doit suivre les indicateurs de résultats, tels que le pourcentage de communautés formées adoptant des pratiques durables, la superficie sous gestion améliorée ou l'augmentation des revenus tributaires de la forêt. Utiliser des outils numériques accessibles peut permettre de rationaliser le recueil de données et leur analyse. Ce changement permettra non seulement de fournir aux bailleurs de fonds des preuves justifiables des retombées du projet, mais surtout de créer un système d'apprentissage permanent et de gestion adaptative, permettant d'affiner les projets en temps réel sur la base de ce qui fonctionne.</i></p>	<p>Accepte. AIDER, qui a adopté la gestion adaptative comme fil conducteur, dispose d'une robuste Unité de planification, de suivi et d'évaluation dont, outre le suivi de la mise en œuvre d'un projet (activités et produits), les procédures de suivi et d'évaluation prennent également en compte la mesure de ses résultats, effets et retombées. Les approches et méthodes de suivi et d'évaluation à mettre en œuvre sont adaptées en fonction des caractéristiques de chaque projet en termes de portée, de ressources financières disponibles et des accords officiels avec les contreparties. Nous convenons pleinement qu'un cadre SEA devrait faire partie de l'accord de projet initial conclu avec les partenaires, mais reconnaissons que sa portée et ses méthodes spécifiques dépendront des ressources financières allouées à ce cadre SEA. Dans le cadre de son nouveau Plan stratégique, AIDER travaille actuellement sur la mise en place de moyens permettant d'institutionnaliser l'évaluation des retombées de ses propositions à l'aide de stratégies financières intelligentes.</p>
---	---

<p>Recommandation 4</p> <p><i>Adopter un modèle de mise en œuvre fondé sur l'équité: les projets futurs doivent consciemment passer d'un modèle de répartition égale à un modèle d'investissement équitable, en veillant à ce que les ressources soient allouées en fonction des besoins et des capacités spécifiques des différentes régions et des différents groupes de parties prenantes. Cela commence par une évaluation participative des besoins et des capacités pendant la phase de conception afin d'identifier les groupes les plus vulnérables et les obstacles particuliers auxquels ils sont confrontés. Les stratégies de mise en œuvre doivent ensuite être adaptées en conséquence, par exemple, en fournissant un soutien plus intensif, des subventions secondaires ou un mentorat dans les zones où les capacités de base sont plus faibles, ce tout en offrant des opportunités avancées (par exemple, des formations personnalisées) dans les zones plus avancées. Il est essentiel que le système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) recueille des données ventilées (par sexe, lieu, tranche de revenus) afin de garantir que ces objectifs d'équité soient atteints et que le projet soit véritablement inclusif.</i></p>	<p>Accepte. Nous reconnaissons l'importance d'adopter une approche équitable en matière d'investissement dans nos projets et nous engageons à continuer d'améliorer leur conception. AIDER met en œuvre au stade de la conception de ses projets des évaluations participatives des besoins et des capacités, dont les informations sont exploitées pour élaborer les stratégies clés de mise en œuvre des projets. Plusieurs projets d'AIDER ont comporté des stratégies de formation spécialisée, d'assistance technique intensive ou de mentorat, entre autres. Le système SEA d'AIDER utilise actuellement le recueil de données ventilées (par sexe, lieu, tranche de revenus).</p>
--	--

<p>Recommandation 5</p> <p><i>Systématiser les incitations en matière de gouvernance de l'eau et économiques: la conservation durable des forêts sèches est inextricablement liée à la gouvernance de l'eau et à la viabilité économique. Les projets futurs doivent placer ces questions au cœur de leurs préoccupations. Le renforcement des capacités doit être élargi pour inclure des modules sur les droits sur l'eau, les techniques de négociation et l'économie de l'utilisation durable des terres, ce afin de donner aux communautés les moyens de plaider en faveur d'une répartition équitable des ressources. En outre, les projets devraient développer et tester de manière proactive des incitations économiques tangibles qui rendent la conservation compétitive et attrayante, par exemple en facilitant l'accès aux marchés pour les produits sans déforestation, en développant des dispositifs de paiement pour les services écosystémiques (PSE) ou en soutenant les entreprises communautaires qui génèrent des revenus à partir de forêts gérées suivant des pratiques durables.</i></p>	<p>Accepte. Nous convenons pleinement que la conservation des forêts sèches du littoral nord du Pérou dépend étroitement de la pérennité de l'eau et des chaînes de valeur, ainsi que de l'amélioration des conditions propices à la sécurité foncière, au capital social, aux connaissances et aux compétences, à l'institutionnalisation et à la gouvernance forestière.</p> <p>Nous convenons que les futurs projets axés sur la conservation des forêts sèches devraient prendre en considération la gouvernance de l'eau et les éléments économiques, mais aussi que les projets visant à développer et à renforcer les conditions propices demeurent nécessaires.</p> <p>Dans le cadre de ses objectifs institutionnels, AIDER continue de s'engager à soutenir au niveau des communautés les activités qui augmentent la valeur des biens et des services écosystémiques des forêts sèches, et elle s'efforce actuellement de mettre à profit son expérience institutionnelle en matière de soutien aux bio-entreprises et aux programmes de paiement pour services écosystémiques (PSE) en Amazonie au service des écosystèmes des zones arides.</p> <p>En outre, AIDER travaille à l'intégration de la gestion de l'eau et d'approches intégrales d'aménagement du territoire dans ses futures initiatives sur le littoral nord du Pérou.</p>
--	--

Recommandation 6

Officialiser la sortie du projet par le biais d'accords contraignants en matière de pérennisation: afin d'éviter la dissolution des plateformes du projet à son achèvement, planifier sa pérennisation doit être de nature proactive et officialisée. Cela implique de passer d'accords verbaux non contraignants à des accords négociés assortis de conditions claires. Les protocoles d'accord avec les partenaires gouvernementaux doivent décrire explicitement les engagements à l'achèvement du projet, notamment l'intégration de ses activités cruciales dans leurs plans opérationnels institutionnels et l'allocation de budgets annuels et de personnel dédiés. Ce processus doit s'appuyer sur l'analyse politico-économique initiale afin de veiller à ce que ces accords soient réalistes et applicables. Des stratégies de sortie doivent ensuite être conçues pour transférer progressivement les rôles de facilitation à ces entités locales, avec le soutien d'un dispositif de suivi de l'adoption des pratiques à long terme afin de garantir un héritage durable.

Accepte, mais en tenant compte du fait que le champ d'action d'AIDER est centré sur le renforcement des capacités, le transfert de technologies et la facilitation-articulation des processus, des partenariats et des synergies pour la conservation des forêts et le développement durable, et non directement sur la création d'accords juridiques pour l'institutionnalisation au niveau des pouvoirs publics. Bien que nous convenions qu'AIDER pourrait continuer à améliorer ses stratégies de sortie pour les engagements des organismes gouvernementaux à l'achèvement d'un projet, il importe de souligner que la conclusion de protocoles d'accord spécifiques ou d'accords similaires passe par un ensemble de conditions telles que la volonté politique et les capacités financières, qui ne sont pas nécessairement sous le contrôle direct du projet. Ces éléments pourraient limiter la conclusion d'accords contraignants. En outre, si AIDER s'engage à mettre en œuvre des procédures de suivi de l'adoption des pratiques à long terme, elle reconnaît également que garantir les ressources financières nécessaires au suivi et à l'évaluation postérieurs à un projet est un défi qui reste d'actualité.

Nom, titre et institution du répondant: _____
Date, Signature:

Jaime Nalvarte, Directeur exécutif
AIDER
Le 9 septembre 2025



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Dirección Ejecutiva' and 'AIDER'.
